

d'hui, à nos dépens, le fond de toute cette procédure.

Le seul moyen d'arriver à bien comprendre l'opinion publique, c'est de mettre la question aux voix et de donner au peuple l'occasion de décider s'il désire, ou non, la prohibition. Tous les renseignements que cette commission a obtenus sont sans valeur aucune. Il est si ridicule de demander l'opinion des gens et, ensuite de faire des commentaires sur leurs témoignages, que la seule mention de ce fait nous fait rire, car le nombre de gens interrogés et les réponses qu'ils donnent doivent constituer le rapport de la commission. Mais lorsqu'il nous faut payer pour tout cela, les choses ne portent pas à rire.

J'aimerais savoir si le gouvernement se propose de se baser sur le rapport de la commission pour agir. Le rapport n'est pas soumis à la Chambre, mais il a été soumis au gouvernement, qui doit savoir ce qu'il contient et nous devrions savoir si le gouvernement a l'intention de se guider sur le rapport de la majorité ou sur celui de la minorité. Le gouvernement devrait se décider pour l'une ou l'autre chose, ou il devrait nommer une autre commission. Les membres de la Chambre, j'en suis sûr, ont des opinions arrêtées sur cette question et ils sauraient comment voter si un vote était pris. Quant à moi, je ne trouve pas cette question difficile.

Or, \$80,000 ne constituent pas une faible somme.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: C'est \$90,000.

M. FRASER: Nous sommes tellement habitués aujourd'hui à voter des millions, qu'une différence de \$10,000 n'est d'aucune importance.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Si ce n'est lorsqu'il s'agit d'une petite somme requise pour le fonctionnement convenable du bureau de l'Auditeur général.

M. FRASER: L'autre jour, l'on a passé toute une après-midi à discuter une question très pertinente, et le gouvernement, dont l'intégrité ne se dément pas et dont on connaît la détermination à économiser l'argent du peuple, a insisté pour retrancher quelques centaines de piastres du budget de l'Auditeur général. Et il a gaspillé \$90,000 pour une commission royale, sans valeur aucune. Ainsi, l'autre jour, une nombreuse députation s'est adressée au gouvernement et lui a demandé de l'aide pour la construction d'un pont sur la rivière Ottawa, ici. Mais le gouvernement n'a pu rien donner, car il n'avait pas d'argent. Cependant, ces \$90,000 n'étaient que la moitié de ce que demandait la députation pour aider à la construction de ce pont; et nous avons dépensé ce montant pour publier un rapport en six volumes d'une commission royale. Si tous ces livres étaient réunis, ils formeraient presque une des piles de ce pont et je ne sache pas que l'on puisse les employer à un bien meilleur usage. Leur contenu est une réunion de témoignages en faveur du commerce des spiritueux et en faveur de la tempérance, un mélange capable de résister à l'eau douce de l'Ottawa.

Et le bran de scie dont nous avons entendu parler, cette après-midi, s'accumulerait et formerait une pile admirable.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, ou dans toute autre province, l'on pourrait faire un excellent usage de ces \$90,000. Par exemple, dans le

comté de Pictou où je réside, l'on pourrait très-bien dépenser \$10,000 et, dans le comté que je représente et dans plusieurs autres comtés, une somme de \$10,000 ou de \$5,000; même \$3,000 seraient très acceptables. Je crois que le gouvernement a honte de toute cette affaire. Au début, il ne prévoyait pas quel effet la chose pouvait avoir. Encore un mot et je termine.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER: On en verra le bout.

M. FOSTER: Ce doit être le gros bout.

M. FRASER: Il ne saurait y avoir de résultat plus insignifiant que celui auquel arrive le gouvernement en ce qui concerne cette commission.

Je signale à l'attention de la Chambre et du pays le fait que pas un seul membre du gouvernement n'a lu ces témoignages; même pas un seul membre du gouvernement n'a lu le rapport. Je signale à l'attention du pays le fait que le gouvernement ne veut pas dire s'il acceptera le rapport de la majorité ou celui de la minorité et qu'il n'a aucune opinion arrêtée sur cette question. Il aura ainsi deux cordes à son arc. Il dira aux partisans du commerce des spiritueux: La majorité est en votre faveur; et il dira aux partisans de la tempérance: La minorité est en votre faveur et nous avons payé votre représentant deux fois autant que les autres; cela doit vous satisfaire. Le seul moyen est de laisser la question au peuple. Dites au peuple: "C'est une question qui vous intéresse et si vous dites que vous voulez la prohibition, vous l'aurez. Nous ne voulons pas accepter l'opinion de celui-ci ou de celui-là, mais nous allons agir d'après les désirs que le peuple exprimera."

Je suis bien aise—je ne devrais pas dire: je suis bien aise; mais je suis surpris—de savoir que le gouvernement n'a pas d'opinion arrêtée sur cette question et qu'il méprise l'opinion de la majorité et celle de la minorité de cette commission.

M. LANDERKIN: A la dernière session, l'ancien premier ministre nous a dit que cette commission avait coûté, jusque-là, environ \$100,000 et qu'il faudrait \$20,000 de plus pour compléter ses travaux. Aujourd'hui, le chef de la Chambre nous dit qu'elle a coûté \$90,000, dans l'ensemble. J'ai ici les *Débats*, où je lis:

Sir JOHN THOMPSON: Jusqu'à présent, la commission royale a coûté environ \$100,000.

M. PATERSON (Brant): Y compris ce montant de \$18,000 pour impression et traduction?

Sir JOHN THOMPSON: Oui; mais cette somme ne comprend pas tout. Le budget supplémentaire renfermera un crédit pour couvrir la balance.

Assurément, une partie de cette dépense a dû être transportée sur un autre compte. Si non, d'où vient cette différence?

Nous avons eu un grand nombre de commissions: commission du travail, commission du service civil, commission du pont Curran, commission du chemin de fer du lac Saint-Jean, et autres. Et puis, nous avons eu cette commission remarquable composée des membres du Conseil privé, formant la chambre étoilée. Combien ces commissions ont-elles coûté?

Quand allons-nous en finir avec ces commissions, quand allons-nous avoir le gouvernement responsable dans ce pays? Nous croyions que la question du gouvernement responsable avait été réglée il y a